



DÉCLARATION SOLENNELLE DU CNB

* *

Lille, le 11 octobre 2024

Dans un contexte où les fondamentaux de notre démocratie sont régulièrement remis en cause, y compris par des ministres ou des parlementaires, les avocats français, par la voix de leur instance représentative, alertent sur la portée de déclarations qui menacent les principes, pourtant intangibles, de l'Etat de droit : hiérarchie des normes, égalité des citoyens devant la loi, séparation des pouvoirs et indépendance de la justice.

Nous, avocats français, estimons que l'esprit de responsabilité commande non seulement de respecter ces principes fondamentaux mais aussi et surtout d'investir pour les faire valoir et les défendre.

Pourtant, le budget de la justice présenté par le gouvernement ne permet pas de répondre à ces exigences ni aux attentes légitimes des justiciables et des professionnels de justice.

Les avocats sont profondément attachés au maintien du contrat social dont la justice est l'un des piliers et défendront toujours une justice de qualité, indépendante et efficace.

Car c'est à cette condition que les liens de la confiance indispensable entre la Justice et les citoyens pourront être renoués.

Dans ce cadre, le Conseil national des barreaux restera particulièrement vigilant et poursuivra un dialogue constructif mais sans complaisance avec les autorités.